



## UNIVERSIDADES PÚBLICAS DE LA COMUNIDAD DE MADRID

PRUEBA DE ACCESO A LA UNIVERSIDAD

Curso 2025-2026

MATERIA: FRANCÉS

### INSTRUCCIONES GENERALES Y CALIFICACIÓN

Después de leer atentamente el examen, responda EN FRANCÉS a las preguntas asociadas al texto propuesto.

**CALIFICACIÓN:** El bloque I se calificará sobre 4 puntos; los bloques II y III se calificarán sobre 3 puntos.

**TIEMPO:** 90 minutos.

#### Le vélo est-il devenu un truc de riches ?

C'est le paradoxe du siècle. Le vélo, moyen de transport le plus économique qui soit, reste aujourd'hui pratiqué surtout... par les riches. Il fut pourtant longtemps un symbole de la mobilité ouvrière ou de la maman qui trimballe\* ses courses, avant de lentement s'embourgeoiser. Oui, les chiffres sont clairs : plus le salaire baisse, moins on

5 pédale.

En France, la dernière enquête de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB) le montre : dans les quartiers populaires, deux fois moins de trajets du quotidien se font à vélo. En Belgique, le Service Public Fédéral (SPF) Mobilité et Transports confirme la tendance. Toutes les catégories de revenus\* roulent environ une  
10 fois sur dix à vélo... sauf les ménages à plus de 5 000 € mensuels, qui doublent la moyenne et pédalent pour 22 % de leurs trajets. Alors, comment expliquer que l'option la plus simple et la moins chère se soit surtout imposée dans les foyers aisés ?

D'abord, il y a l'image. Dans les pubs, le cycliste ressemble rarement à un livreur Deliveroo : plutôt un cadre\* mince, looké, juché sur un vélo carbone à 3 000 €. Pas  
15 franchement une invitation pour les familles précaires. Ensuite, il y a la réalité matérielle. Le vélo, ce n'est pas juste un guidon et deux roues. Il faut avoir appris à rouler (ce fameux capital culturel), mais aussi être en bonne santé. Or, on sait que les inégalités sociales pèsent lourd là-dessus. Il faut aussi avoir de la place chez soi pour le ranger, chose rare dans les petits logements. Et surtout, il faut oser se lancer sur des routes  
20 pensées pour les voitures. Puis on ne va pas se mentir, l'explosion du vélo électrique a fini d'installer l'idée d'un vélo de « bobos »\*. Plus confortable certes, mais aussi et surtout bien plus cher.

Alors, le vélo est-il un truc de riche ? Aujourd'hui, un peu, oui. Mais il peut redevenir un outil populaire et accessible à toutes et tous. À condition d'investir dans des  
25 pistes cyclables sûres, d'organiser des vélos-écoles dans les quartiers, de simplifier l'accès à l'équipement, et surtout d'écouter celles et ceux qui vivent là où pédaler reste un parcours du combattant. Parce qu'au fond, le vélo n'a jamais été réservé aux bobos\* du centre-ville. Il devrait être ce qu'il a toujours été : un passeport pour la liberté.

D'après Camille Vernin, *lesoir.be*, septembre 2025

\*trimballer : transporter

\*revenus : rémunération du travail ou fruit du capital

\*cadre : personne qui a des fonctions de direction dans une entreprise

\*bobo : personne d'un milieu aisé et cultivé

## QUESTIONS

### BLOQUE I. COMPETENCIAS DE COMPRENSIÓN Y EXPRESIÓN ESCRITAS (4 PUNTOS)

**1. Dites si c'est vrai ou faux, d'après le texte, et recopiez la phrase (ou la partie de la phrase) qui justifie votre réponse : (1,50 puntos)**

- a) Les foyers aisés roulent deux fois plus à vélo que les familles précaires. (0,50 puntos)
- b) Les inégalités sociales n'ont aucun impact sur l'usage du vélo. (0,50 puntos)
- c) Le vélo est et restera un moyen de transport pour les riches. (0,50 puntos)

**2. Questions à choix multiple. À partir du texte proposé, sélectionnez pour chacune des trois questions la réponse correcte (a, b, c, d) : (1,50 puntos)**

1. Selon la Fédération française des Usagers de la Bicyclette, que constate-t-on dans les quartiers populaires ? (0,50 puntos)
  - a) Pour des raisons économiques, les gens utilisent de plus en plus le vélo comme moyen de transport.
  - b) Les trajets faits à vélo y sont plus fréquents que dans les quartiers riches.
  - c) Les habitants roulent à vélo surtout le week-end.
  - d) Les trajets effectués quotidiennement à vélo sont beaucoup moins nombreux que dans les quartiers favorisés.
2. Quelle est la conclusion de l'enquête réalisée en Belgique concernant l'usage du vélo ? (0,50 puntos)
  - a) La situation est très différente de ce qui se passe en France.
  - b) Les ménages aisés roulent plus fréquemment à vélo que les foyers précaires.
  - c) Dans les quartiers défavorisés, les vélos électriques tendent à remplacer les vélos traditionnels.
  - d) Plus de la moitié des foyers riches vont au travail à bicyclette.
3. Selon les enquêtes réalisées en France et en Belgique, quelle serait la raison pour laquelle la pratique du vélo est plutôt un truc de riches ? (0,50 puntos)
  - a) Les foyers aisés préfèrent faire leurs courses à vélo.
  - b) Dans les quartiers aisés, les gens disposent de logements plus spacieux.
  - c) Les riches aiment montrer qu'ils savent rouler à vélo.
  - d) Dans leur quartier, il y a davantage de vélos-écoles que dans les autres quartiers.

**3. Expliquez, en deux ou trois lignes et avec vos propres mots, le sens de la phrase suivante sans recopier le texte : (1 punto)**

« Dans les pubs, le cycliste ressemble rarement à un livreur Deliveroo : plutôt un cadre mince, looké, juché sur un vélo carbone à 3 000 €. » (lignes 13-14)

## BLOQUE II. COMPETENCIA LINGÜÍSTICA (3 PUNTOS)

### 1. Cherchez, dans le texte, un synonyme du mot suivant : (0,20 puntos)

- espace.

### Cherchez, dans le texte, le contraire du mot suivant : (0,20 puntos)

- premier.

### 2. Cherchez dans le texte le mot qui correspond à chacune des définitions suivantes : (0,60 puntos)

- Image ou énoncé à valeur évocatrice.
- Partie d'une ville ayant une certaine unité.
- Expansion soudaine et spectaculaire.

### 3. Répondez à DEUX de ces trois questions : (2 puntos)

#### a) Complétez les phrases avec les *pronoms relatifs* suivants (*qui, que, dont, où*) : (1 punto)

- Le vélo, ..... ne consomme pas d'énergie fossile, est un moyen de transport écologique.
- La piste cyclable ..... la ville a fait construire permet de se déplacer en toute sécurité.
- Les cyclistes ..... je t'ai parlé participent à une course pour promouvoir la mobilité durable.
- La ville ..... je vis encourage les habitants à utiliser le vélo pour leurs trajets quotidiens.
- Le vélo est un mode de transport ..... améliore la santé et réduit la pollution.

#### b) Complétez les phrases avec la *préposition* correcte (*en, pour, à, sur, de*) : (1 punto)

- Rouler à vélo ..... pleine ville est parfois assez dangereux.
- Quand je suis ..... mon vélo, je ressens une agréable sensation de liberté.
- Le vélo est excellent ..... la santé et le bien-être mental.
- Faire du vélo régulièrement permet ..... prévenir les maladies cardiovasculaires.
- ..... Paris à vélo on dépasse les autos !

#### c) Complétez les phrases suivantes en conjuguant les *verbes* entre parenthèses au temps qui convient (*présent de l'indicatif, passé composé, futur simple, conditionnel présent, imparfait de l'indicatif*) : (1 punto)

- Demain, je ..... (PRENDRE) mon vélo pour faire une longue promenade.
- À présent, elle ..... (FAIRE) du vélo tous les matins pour aller à l'école.
- Il ..... (ACHETER) un vélo électrique s'il avait plus d'argent.
- Hier, nous ..... (PARCOURIR) un peu plus de vingt kilomètres à vélo.
- Quand ils ..... (ÊTRE) petits, mes enfants roulaient souvent dans le parc en face de chez nous.

### BLOQUE III. COMPETENCIA DE EXPRESIÓN ESCRITA (3 PUNTOS)

Répondez à UNE des deux questions suivantes (entre 120 et 150 mots) :

- a) À votre avis, quelles mesures devraient être prises par les différents acteurs de la société (administrations, employeurs...) pour que plus de personnes se rendent à leur travail à bicyclette ?
  
- b) *Le vélo de Ghislain Lambert* : cette comédie franco-belge raconte l'histoire d'un jeune homme qui rêve de devenir champion de cyclisme mais qui est très médiocre. Au début de chaque course, il se fait lâcher... Donnez-lui quelques conseils afin qu'il puisse améliorer ses performances et, peut-être, réaliser son rêve...



**FRANCÉS**  
**CRITERIOS ESPECÍFICOS DE CORRECCIÓN**

TIEMPO: 1 hora y 30 minutos.

- La prueba presenta **un** único texto.
- Consistirá en el análisis de un texto **en francés**, perteneciente a la lengua **no** especializada.
- El texto irá acompañado de un cuestionario escrito en lengua francesa.
- El estudiante deberá responder en lengua francesa a las preguntas de los 3 bloques de actividades, **sin** copiar el texto (excepto para responder a la pregunta **1** del Bloque I) y **sin** ayuda de diccionario.
- El texto tendrá una extensión comprendida entre las 350 y las 400 palabras y su comprensión **no** exigirá conocimientos especializados ajenos a la materia de la prueba.

**Puntuación máxima de la prueba: 10 puntos**

- El bloque **I** deberá calificarse de **0** a **4** puntos.
- El bloque **II** deberá calificarse de **0** a **3** puntos.
- El bloque **III** se calificará de **0** a **3** puntos.

**Bloque I.** Las preguntas de este bloque tienen por objeto comprobar la comprensión lectora y expresión escrita del alumnado. En la pregunta 1 se propondrán 3 enunciados. Se deberá justificar la respuesta copiando el fragmento de texto correspondiente y cada respuesta se evaluará con **0,50** puntos siempre y cuando sean correctas la respuesta y su justificación. En la pregunta 2 se propondrán 3 preguntas con 4 opciones de respuesta y se asignará **0,50** puntos por cada respuesta acertada. Y el apartado 3 comprende UNA pregunta de respuesta abierta; se asignará **1** punto, distribuido de la manera siguiente: **0,50** puntos por las ideas reflejadas y **0,50** puntos por la expresión de las mismas.

**Bloque II.** En este bloque se valorará la competencia léxica y gramatical en contexto. El alumnado deberá responder a las 3 preguntas propuestas. Se asignará **0,40** puntos a la primera pregunta, **0,60** a la segunda pregunta y **2** puntos a la pregunta optativa de gramática, puesto que el alumno solo debe responder a dos de las tres preguntas planteadas. En las preguntas optativas, sólo se evaluarán las dos primeras respuestas.

**Bloque III.** En este bloque se valorará la competencia de expresión escrita. Contendrá dos propuestas de redacción para elegir. Se deberá redactar un texto de entre 120 y 150 palabras.

Se valorará **positivamente**: la capacidad argumentativa del alumno, la riqueza del léxico, la complejidad de las construcciones morfosintácticas utilizadas, así como el buen uso y la corrección gramatical de la lengua empleada.

Se valorará **negativamente**: la falta de coherencia en la exposición, la pobreza del léxico, la repetición de las palabras, las frases copiadas del texto y las incorrecciones morfosintácticas.

La respuesta que **no se ciña** al tema a desarrollar se calificará con **cero** puntos, sin considerar en absoluto el uso correcto de la lengua si existiera. Se calificarán con **cero** puntos las respuestas que incluyan fragmentos copiados del texto, salvo que se indique expresamente, como es el caso de la pregunta **1** del Bloque I.

Las preguntas de este bloque se evaluarán según la rúbrica que se adjuntan en el anexo 1 de estos criterios de corrección.

## ANEXO 1. CRITERIOS DE CORRECCIÓN DEL BLOQUE III

Actividad de expresión escrita (**3 puntos**)

El alumnado redactará un texto, escrito en lengua francesa, con una extensión aproximada de 120-150 palabras sobre **UNO** de los **DOS** temas propuestos.

Se corregirá teniendo en cuenta la rúbrica siguiente:

1. Adecuación y cohesión. (**1,5 puntos**)

- a) Adecuación a la tarea requerida. (0,5 puntos)
- b) Coherencia y cohesión del texto. (1 punto)

2. Corrección lingüística (**1,5 puntos**)

- a) Ortografía y puntuación. (0,5 puntos)
  - El primer error ortográfico no se penalizará.
  - Cuando se repita la misma falta de ortografía se contará como una sola.
  - A partir de la segunda, por cada falta se deducirán 0,10 puntos hasta un máximo de 0,5 puntos.
- b) Gramática y léxico. (1 punto)
  - Por errores en la redacción, en la presentación, incorrección léxica e incorrección gramatical se podrá deducir un máximo de un punto.